



# DEFI AVIRON SUD GRESIVAUDAN SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021 Base nautique de LA SÔNE



Photo : Patrice VOULET

Organisé par l'Aviron Sud Grésivaudan  
**Challenge inter-entreprises et corporatif**

Contact club : 07 70 51 69 92

[www.aviron-sud-gresivaudan.fr](http://www.aviron-sud-gresivaudan.fr)

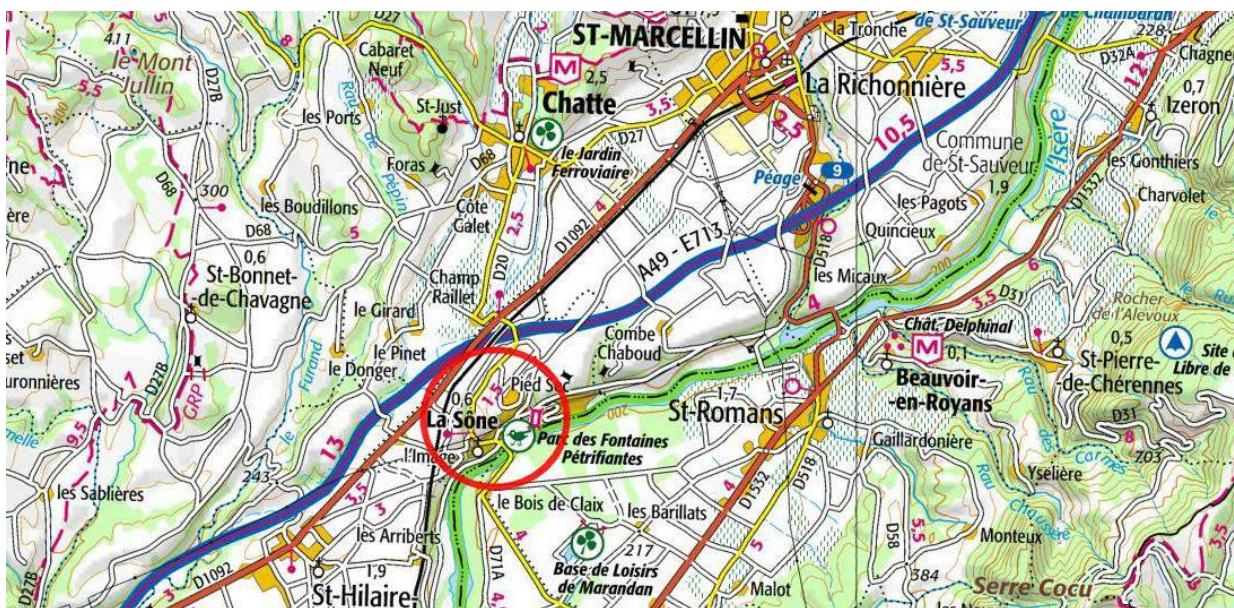


**SAINT-MARCELLIN  
VERCORS ISÈRE**  
COMMUNAUTÉ








Le club d'aviron **du Sud Grésivaudan** organise le **Défi en Aviron** sur sa base nautique du village de la Sône, sur l'Isère.



*Cette manifestation est ouverte à toutes les entreprises, collectivités et associations de la région.*



*Elle s'adresse à des débutants, sportifs et non sportifs.*

## **LES EQUIPAGES**



-  Les équipages sont constitués de 8 rameurs (femmes, hommes ou mixte).
-  Les entreprises ne pouvant présenter un équipage complet pourront s'associer. Le club peut les mettre en relation ou les assister pour ce faire.
-  Chaque équipage sera accompagné par un barreur expérimenté tout au long de la journée.





## **L'EPREUVE**

-  *La régata se court avec des bateaux d'aviron types « Huit Entreprise » mis à disposition par l'organisation.*
-  *Les équipages s'affrontent sur un parcours de 500m et seront assurés de participer au moins à deux courses.*

## **LES ENTRAINEMENTS**




-  *Les bateaux utilisés sont très sûrs et accessibles à tout le monde, même pour les personnes qui n'ont pas « le pied marin »*
-  *Deux entraînements encadrés sont proposés à chaque équipage durant les mois de juin, juillet, août ou septembre.*

## **L'AMBIANCE**

-  *Les équipages sont invités à se déguiser.*
-  *Des animations autour de l'aviron seront organisées tout au long de la journée.*

## **POURQUOI PARTICIPER**

*L'aviron et les entreprises partagent des valeurs communes comme :*

-  *La recherche de la performance collective*
-  *La cohésion de l'équipe*
-  *La capacité à s'adapter et à progresser*






*Ce défi sera aussi et surtout un moment de convivialité et d'échange.*





## **L'ENGAGEMENT**

*L'engagement comprend :*

-  *L'assurance par le biais d'une licence FFA adaptée pour les entrainements et pour le défi*
-  *La location du Bateau*
-  *Deux entrainements encadrés par les formateurs du club*
-  *Le repas de la mi-journée pour les 8 rameurs le jour du défi.*
-  *La participation à au moins 2 courses pour tous les bateaux engagés*

*Participation demandée 460 € par équipage.*

Des repas supplémentaires peuvent être réservés pour les accompagnants. Le nombre de ces repas étant limité, il est impératif de les réserver au plus tard 10 jours avant la manifestation.

*Date limite d'inscription au Défi pour les équipages: 30 juin 2021*

*Date limite d'inscription au repas pour les accompagnants: 15 septembre 2021*





## **FICHE D'ENGAGEMENT**

- Entreprise : .....  
 Collectivité : .....  
 Association : .....

**Coordonnées du responsable de l'équipe Portable :** .....

**Mail :** .....

Vous pouvez donner un nom à votre équipage : .....

	NOM et Prénom du rameur	attestation	Signature
1		Je certifie savoir nager 25m et avoir pris connaissance du règlement	
2		Je certifie savoir nager 25m et avoir pris connaissance du règlement	
3		Je certifie savoir nager 25m et avoir pris connaissance du règlement	
4		Je certifie savoir nager 25m et avoir pris connaissance du règlement	
5		Je certifie savoir nager 25m et avoir pris connaissance du règlement	
6		Je certifie savoir nager 25m et avoir pris connaissance du règlement	
7		Je certifie savoir nager 25m et avoir pris connaissance du règlement	
8		Je certifie savoir nager 25m et avoir pris connaissance du règlement	

### **Les créneaux d'entraînement**

Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			10h00 à 12h00	10h00 à 12h00
		15h00 à 17h00	15h00 à 17h00	
18h00 à 20h00	18h00 à 20h00	18h00 à 20h00		

**Réserver vos créneaux d'entraînement dès à présent au : 06 19 10 26 26**

**Retournez vos fiches d'engagement au club à l'adresse suivante :**

Aviron sud Grésivaudan  
 3 rue de l'ancien Pont  
 38840 La Sône

ou [avironsudgresivaudan@gmail.com](mailto:avironsudgresivaudan@gmail.com)



## Règlement du Défi Aviron Sud Grésivaudan

Ce défi en aviron, organisé par le club d'Aviron du Sud Grésivaudan est ouvert aux entreprises, collectivités et associations de la région.

Il est constitué d'une épreuve de navigation de 500 m environ disputée dans le sens opposé au courant de l'Isère.

Les bateaux utilisés sont exclusivement du type « huit découverte » fournis par l'organisation.

Les équipages sont constitués de 8 rameurs sans distinction de catégorie d'âge + 1 barreur expérimenté, de préférence mis à disposition par le club.

Chaque entreprise, collectivité ou association peut présenter un ou plusieurs bateaux.

Les entités peuvent se regrouper pour former un équipage complet.

Chaque équipage pourra s'entraîner deux fois au cours du mois de juin, juillet, août ou septembre, suivant un planning établi avec le club en fonction des créneaux prédéfinis et des disponibilités des bateaux.

Les rameurs ne seront admis à ramer le jour du défi qu'à la condition d'avoir participé à au moins un entraînement.

Les licences obligatoires pour la pratique de l'aviron seront prises en charge par le club auprès de la fédération (FFA). **Toutefois chaque rameur devra certifier qu'il sait nager 25 m et qu'il ne présente pas de contre-indications à la pratique sportive.**

Des vestiaires ainsi que des douches et des sanitaires seront mis à la disposition des participants lors des entraînements

Les participants s'engagent à respecter les lieux et le matériel mis à leur disposition.

Le jour du défi, le matin, chaque équipage réalisera un parcours en duel contre un autre équipage. Ces duels seront établis par tirage au sort effectué par l'organisateur dans les jours précédant l'évènement.

L'après-midi, chaque équipage réalisera à nouveau un parcours en duel en fonction de ses résultats du matin. Les équipages ayant réalisés les meilleurs résultats s'aligneront en finale 1. Les suivants en finale 2 et ainsi de suite.

Des classements spécifiques pourront être effectués pour les équipages féminins (8 rameuses) ou mixtes (au moins 2 femmes) en fonction du nombre de bateaux dans ces catégories.

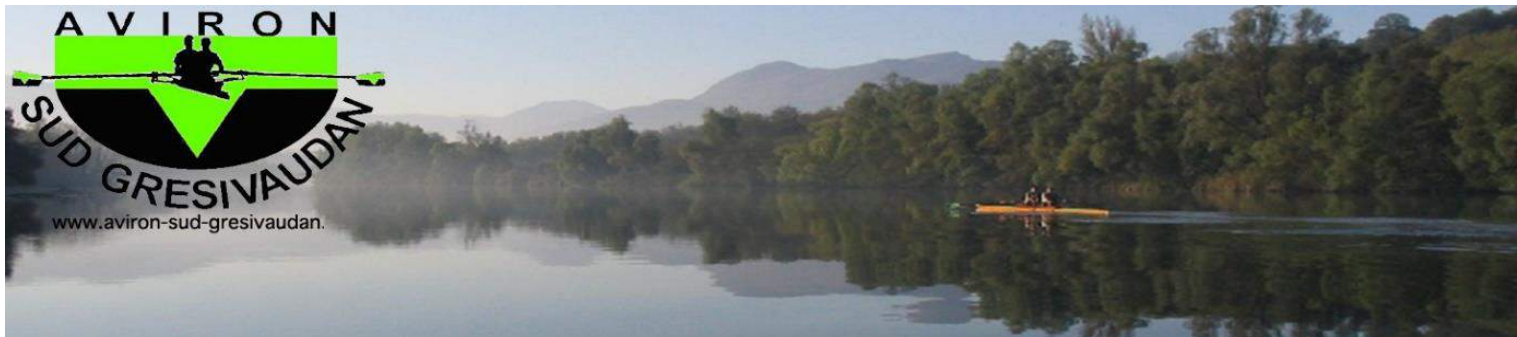
En cas d'annulation de l'engagement de la part d'un équipage, le remboursement se fera suivant la règle reprise dans le tableau ci-dessous

	Jusqu'à 8 jours avant le défi	A partir du samedi précédant le défi
Pas d'entraînement effectué	Remboursement = 460€	Remboursement = 300€ *
1 entraînement effectué	Remboursement = 345€	Remboursement = 200€ *
2 entraînements effectués	Remboursement = 230€	Pas de remboursement *

\* Les participants de l'équipe qui annule au cours de la dernière semaine peuvent participer au repas

Pour des questions de sécurité, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation.

**Tous les participants accepteront les termes de ce règlement en apposant leur signature sur la feuille d'engagement**





*Ils ont participé au défi lors de l'édition 2020*



Bienvenue à  
La Sône

